

**DÉPÔT DES DOSSIERS
JUSQU'AU 27 février 2026**

Besoin d'inspiration ?

Consultez les initiatives des précédentes éditions du Festival



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Que se passe-t-il concrètement entre le 14 et 20 septembre 2026 ?

Chaque porteur et porteuse de projet retenu dans le cadre du Festival ouvre ses portes et accueille du public pour l'informer et le sensibiliser sur son action en lien avec l'alimentation de proximité et locale.

La Région s'engage à répertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative.

Chaque organisateur et organisatrice d'événement recevra également un kit de communication personnalisable pour communiquer au plus près de son territoire.

Du 14 au 20 septembre 2026, toute la Bourgogne-Franche-Comté résonnera au son de la transition écologique, portée par ses habitants. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts.

Un porteur ou une porteuse de projet ayant reçu une subvention lors du Festival des solutions écologiques 2021 ou 2022 pourra déposer à nouveau un projet en 2026. Néanmoins, le projet 2026 ne pourra pas être identique à celui accompagné en 2021 ou 2022.
Certains projets sont susceptibles d'être réorientés vers d'autres dispositifs régionaux d'aides mieux adaptés et plus avantageux.

Contact

Alexandra Perrin 03 81 61 61 21

alexandra.perrin@bourgognefranche-comte.fr



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Ma Région / avancer, partager

bourgognefranche-comte.fr



PARTICIPEZ AU
Festival des Solutions
ÉCOLOGIQUES

**Vous agissez en faveur
de l'alimentation locale et durable ?**

**LA RÉGION FINANCE VOTRE PROJET
JUSQU'À 5 000€***

Présentez vos initiatives AVANT LE 27 FÉVRIER 2026

JEPARTICIPÉ.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

*sous réserve de l'avis du jury et du vote des élus en lien avec les critères préétablis

En 2020 la Région a souhaité proposer une initiative citoyenne destinée à informer et débattre de la transition écologique : le Festival des solutions écologiques est né !

Depuis son lancement, le Festival a déjà valorisé plus de **528 actions. 50 000 personnes** ont pu découvrir de nombreuses initiatives locales.

La Région vous propose de prendre part à sa 4^e édition. Ouvert à tous les habitants et habitantes de Bourgogne-Franche-Comté qui souhaitent devenir « porteur ou porteuse de solutions » et contribuer à l'accélération de la transition écologique, ce **Festival aura lieu du 14 au 20 septembre 2026** dans tout le territoire.

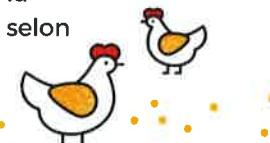


OBJECTIFS DU FESTIVAL

- **Accompagner les habitants et habitantes de Bourgogne-Franche-Comté** en finançant la réalisation de leurs projets.
- **Montrer que des actions sont possibles en valorisant les acteurs et actrices du territoire** et permettre à tous de s'impliquer davantage localement, dans son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées.
- **Montrer que la transition écologique constitue aussi une opportunité pour inventer**, développer de nouvelles démarches, personnelles et collectives, qui respectent notre environnement et ne menacent pas le climat.

CALENDRIER

- **27 février 2026** : date limite de dépôt sur la plateforme Jeparticipe. bourgognefranchecomte.fr
- **Instruction des dossiers jusqu'à fin avril 2026** : évaluation de la pertinence et de la faisabilité selon des critères prédéfinis
- **Mi-mai 2026** : avis du jury
- **Juin 2026** : vote des élus
- **14 au 20 septembre 2026** : Festival des solutions écologiques



À VOUS DE JOUER !

Vous êtes un particulier (même mineur) ou une **association** : devenez porteur et porteuse de solutions sur la thématique de l'alimentation durable et locale !

Vous avez un projet en lien avec l'alimentation durable et locale et vous cherchez un financement en investissement



L'aide est destinée à financer la réalisation d'un **projet concret et innovant, d'intérêt collectif**.

Ce qui peut être financé : Travaux, aménagement, gros équipement, matériel neuf ou d'occasion, réalisations diverses (y compris à partir de matériel de réemploi)...

Vous présenterez votre projet lors du festival, **quel que soit son état d'avancement**.

Calcul de l'aide sur la base de devis ou budget prévisionnel : **5 000 € maximum de subvention** en investissement

Une aide forfaitaire de 400 € en fonctionnement pourra être versée pour organiser des portes ouvertes pendant le festival.

Vous ne cherchez pas de financement mais vous souhaitez bénéficier de la communication du festival pour valoriser votre initiative en septembre prochain



DÉPOSEZ VOTRE PROJET SUR LA PLATEFORME
Jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

